



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 7 juillet 2022 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 30 juin 2022.

Etaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme LOISEAU MONFOURNY, M. PARDANAUD, Mme CHRETIEN-BRION, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR, M. MECHIN et M. GUIBERT.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme. DIMPRES, M. DAPOIGNY, M. DEDIANNE Mickaël, et M. SANDRAS avaient donné respectivement procuration à Mme LOISEAU MONFOURNY, M. BOURDOUNE, M. DEDIANNE Alain et M. GUIBERT.

Etaient excusés : M. CHOLET, Mme LEPINASSE et M. BOICHE.

Secrétaire de séance : M. Alain DEDIANNE

N° 2022-112 : CAMPAGNES DE RELIQUATS AZOTÉS SUR LES BAC GRENELLE 2022-2024 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que la cellule d'animation agro-environnementale fait réaliser depuis 2015 des campagnes d'analyses de reliquats azotés sur les bassins d'alimentation des captages les plus sensibles aux transferts de nitrates : Dornecy, Surgy, Brinon-sur-Beuvron et la Fontainerie.

Il propose de reconduire ces campagnes pendant 3 ans (de 2022 à 2024). Ces mesures doivent permettre d'évaluer les pertes d'azote hivernale vers la ressource en eau, de participer à une meilleure compréhension du fonctionnement des sols et de mobiliser les agriculteurs sur l'impact de leurs pratiques de fertilisation. Il est proposé de suivre les mêmes parcelles que les campagnes précédentes, soit une centaine.

Monsieur le Maire précise que ce projet peut être financé à 80 % par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, les 20 % restant étant à charge des gestionnaires des captages au prorata du nombre d'abonnés.

Il propose le plan de financement prévisionnel suivant (en € TTC) :

Dépenses		Recettes	
Prélèvement et analyses	30 000 €	Subvention de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (80 %)	24 000 €
		Autofinancement de la cellule d'animation (20 %)	6 000 €
TOTAL	30 000 €	TOTAL	30 000 €

Il s'agit d'approuver le plan de financement prévisionnel et se solliciter une aide la plus élevée possible auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel pour la campagne de reliquats azotés 2022-2024 sur les BAC Grenelle Nivernais du bassin Seine-Normandie
- SOLLICITE auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie la subvention la plus élevée possible.

Suivent les signatures.
